



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

FONDS ARMENIEN DE FRANCE

Association loi 1901

5, avenue Reille

75014 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et

de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre B 632 013 843

29 rue du Pont

92200 Neuilly sur Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Fonds Arménien de France Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Fonds Arménien de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant les événements postérieurs à la clôture et plus précisément les conséquences du Covid-19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels de l'exercice notamment en ce qui concerne :

- Les fonds dédiés
- Les subventions d'investissement et de fonctionnement
- Les dons et les legs

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Neuilly-sur-Seine, le 08 septembre 2021

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by 'Jardot'.

Rudy Jardot
Associé

FONDS ARMENIEN DE FRANCE

COMPTES ANNUELS

Période **01/01/2020** au **31/12/2020**



BILAN ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			N-1 (CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
	31/12/2020			31/12/2019
ACTIF IMMOBILISÉ - immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, Brevets et droits similaires	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations - Avances et acomptes	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISÉ - Immobilisations Corporelles	1 580 245,35	63 054,40	1 517 190,95	152 079,02
Terrains	9 717,00	-	9 717,00	9 717,00
Constructions	184 633,00	47 159,05	137 473,95	142 089,77
installation technique matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	15 895,35	15 895,35	-	272,25
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par Legs-Donations destinés à être cédés	1 370 000,00	-	1 370 000,00	-
ACTIF IMMOBILISÉ - Immobilisations financières	15,00	-	15,00	15,00
Participations et Créances rattachées	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	15,00	-	15,00	15,00
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL - I	1 580 260,35	63 054,40	1 517 205,95	152 094,02
Actif circulant - Stock et En-cours	28 501,00	-	28 501,00	11 788,00
Stocks et en-cours	2 350,00	-	2 350,00	3 108,00
Avances et acomptes versés	26 151,00	-	26 151,00	8 680,00
Créances	118 026,00	-	118 026,00	68 832,16
Créances clients, Usagers et comptes rattachés	-	-	-	-
Créances reçues par Legs ou Donations	52 660,00	-	52 660,00	-
Autres.	65 366,00	-	65 366,00	68 832,16
Disponibilités	4 421 309	-	4 421 309	1 128 105
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	4 420 095,71	-	4 420 095,71	1 123 082,88
Charges constatées d'avance	1 212,98	-	1 212,98	5 021,63
TOTAL - II	4 567 835,69	-	4 567 835,69	1 208 724,67
Compte de régularisation	-	-	-	-
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF : (I + II + III + IV + V)	6 148 096,04	63 054,40	6 085 041,64	1 360 818,69



BILAN PASSIF		Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / Fonds associatifs Sans Droit de Reprise		-	-
Dt legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv. d'invest. Affect. à des biens renouvelables		-	-
Fonds propres statutaires		-	-
Fonds propres complémentaires		-	-
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		-	-
Fonds propres avec droit de reprise		-	-
Fonds statutaires		-	-
Fonds propres complémentaires		-	-
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		-	-
Fonds associatifs avec droit de reprise		-	-
Apports		-	-
Legs et donations		-	-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		-	-
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		-	-
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves pour projet de l'entité		-	-
Autres Réserves		-	-
Report à nouveau		244 091,35	265 301,87
Excédent ou déficit de l'exercice		191 497,60	(21 210,52)
SITUATION NETTE (Sous-Total) - 1		435 588,95	244 091,35
Fonds propres consommables		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		-	-
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		-	-
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		-	-
Provisions réglementées		-	-
Droits des propriétaires - (Commodat)		-	-
TOTAL - 1		435 588,95	244 091,35
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations		2 741 592,94	-
Fonds dédiés		2 767 143,03	-
TOTAL - 2		-	-
Provisions Risques et charges			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
TOTAL - 3		-	-
Fonds dédiés			
- Sur subventions fonctionnements		-	-
- Sur autres ressources		5 508 735,97	966 066,00
TOTAL - 3 Bis		5 508 735,97	966 066,00



BILAN PASSIF		Suite	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
			31/12/2020	31/12/2019
Dettes				-
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		..		-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			65 197,38	77 311,16
Emprunts et dettes financières diverses			-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés			37 430,91	48 300,09
Dettes des legs ou donations			-	-
Dettes fiscales et sociales			37 452,69	24 414,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			635,74	635,74
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			-	-
TOTAL - 4			140 716,72	150 661,34
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion passif (V)			-	-
TOTAL PASSIF : (I + II + III + III bis + IV + V)		A=P	6 085 041,64	1 360 818,69



COMPTE DE RESULTAT		Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 CRC 1999-01 Retraité
		31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		22 381,00	17 460,00
Ventes de biens et services		-	-
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs		939 906,48	622 968,70
Concours publics et subventions d'exploitation		939 906,48	
Subventions			622 968,70
Produits liés à des financements réglementaires			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public		12 493 347,38	2 527 038,39
Dons manuels		9 320 263,49	1 377 501,33
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie		3 173 083,89	1 149 537,06
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés		966 066,00	
Autres produits			
Cotisations			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs			
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat			
Autres produits			
Total - I		14 421 700,86	3 167 467,09
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		246 654,78	312 831,22
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés		4 316,68	5 852,36
Salaires et traitements		166 632,06	159 908,90
Charges sociales		65 775,45	71 929,06
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		4 888,07	5 775,64
Dotations aux provisions		-	-
Reports en fonds dédiés		5 508 735,97	
Autres charges		8 231 052,61	2 570 546,66
Aides Financières Octroyées		8 215 510,88	2 570 423,46
Autres Charges		15 541,73	123,20
Total - II		14 228 055,62	3 126 843,84
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		193 645,24	40 623,25



COMPTE DE RESULTAT (Suite)	Exercice N	Exercice N-1
	(selon ANC 2018-06)	CRC 1999-01 Retraité
	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	472,90	698,52
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total - III	472,90	698,52
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 620,54	3 054,38
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total - IV	2 620,54	3 054,38
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	(2 147,64)	(2 355,86)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	191 497,60	38 267,39
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total - V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total - VI	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	14 422 173,76	3 168 165,61
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	14 230 676,16	3 129 898,22
SOLDE INTERMEDIAIRE	191 497,60	38 267,39
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		906 588,09
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		966 066,00
EXCEDENT OU DEFICIT	191 497,60	(21 210,52)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	131 185,80	-
Prestations en nature		
Bénévolat	21 939,00	
TOTAL - A	153 124,80	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	(57 309,00)	-
Mises à disposition gratuite de biens	(73 876,80)	-
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	(21 939,00)	
TOTAL - B	(153 124,80)	-



FONDS ARMENIEN DE FRANCE		Exercice clos :	Net	ANNEXE COMPTABLE	
L'exercice (01/01/20 au 31/12/20) a une durée de :	12 mois		devise	Total Prod. Expl.	14 421 701
			EUR	Total Bilan	6 085 042
L'exercice précédent avait une durée de :	12 mois		€	EXCEDENT :	191 498

V09b.280620.B3

Anx P. 1

0	INFORMATIONS GENERALES - ET - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.
----------	---

Né en 1993, et affilié au Fonds Hayastan, qui est basé en Arménie, le Fonds Arménien de France a pour vocation de construire et rénover des infrastructures indispensables au développement socio-économique de l'Arménie et du Karabagh, ainsi que d'aider des populations en situations de détresse.

Le Fonds Arménien de France participe également au développement économique de ces deux pays notamment par le biais de programmes agro-pastoraux.

Les projets du Fonds Arménien sont réalisés par des entreprises locales et visent aussi par ce biais à créer des emplois. Le Fonds Arménien de France est une association humanitaire unitaire et apolitique. Par le nombre de ses membres et de ses contributeurs (environ 20 000 foyers et professionnels en France), elle est représentative de la Diaspora Arménienne en France. En outre, le Fonds Arménien de France travaille étroitement avec des collectivités françaises : villes, départements, régions, ainsi qu'avec des parlementaires qui le soutiennent financièrement et font appel à ses compétences pour mener à bien des réalisations sur le terrain, répondant à leurs exigences.

I	REGLES ET METHODES COMPTABLES
----------	--------------------------------------

GENERALITES

- 1- Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement comptable ANC 2014-03.
- 2- L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
- 3- La présentation des comptes annuels a été modifiée pour tenir compte des règles en vigueur à compter des exercices ouverts le 1er Janvier 2020. Les comptes de l'exercice 2019 ont été retraités selon la nouvelle méthode.
- 4- Les produits à recevoir sur legs sont enregistrés à la clôture dès lors que leur rattachement juridique à l'exercice est démontré, et que ces produits sont certains dans leur montant et dans leur échéance (encaissement constaté avant la date d'arrêté des comptes)

5- Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'Entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les Frais d'acquisition d'immobilisations (les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition) ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition et sont comptabilisés en charge par option.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants est appliquée lorsqu'une immobilisation décomposable est identifiée et lorsque sa décomposition présente un impact significatif.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations Corporelles

Terrains	0	ans
Constructions	40	ans
Agencements divers	néant	
Matériel de bureau & Informatique	3 à 5	ans
Mobilier de bureau	néant	

Immobilisations Incorporelles

- Logiciels :	amortis linéairement sur une durée de :	néant
- Autres Immo. Incorporelles :	amortis linéairement sur une durée de :	néant



2 & 3

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE & DES AMORTISSEMENTS

	•	+	(-)	= Fin (n)	Fin (n)
TOTAL des IMMOB.	Valeur brute des immobilisat° au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immo. à la fin de l'exercice	Réévaluat° légale Val. d'origine des immo. en fin d'exercice
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0	0
Terrains	9 717	0	0	9 717	0
Constructions	184 633	0	0	184 633	0
Installations techniques, Mat. et Outillage	0	0	0	0	0
Installa. générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	15 895	0	0	15 895	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	210 245	0	0	210 245	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15	0	0	15	0
TOTAL GÉNÉRAL	210 260	0	0	210 260	0

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentat°	Diminutions	A la fin de l'ex.	VNC
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	9 717
Constructions	42 543	4 616	0	47 159	137 474
Installations techniques, Mat. et Outillage	0	0	0	0	0
Installa. générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	15 623	272	0	15 895	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 166	4 888	0	63 054	147 191
TOTAL GÉNÉRAL	58 166	4 888	0	63 054	147 191

4

ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentat°	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires dont majorations exceptionnelles de 30 % Autres provisions réglementées				
I TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0	0	0	0
II TOTAL PROVISIONS Pr RISQUES ET CHARGES	0	0	0	0
Prov - pour dépréciation sur immobilisations Prov - pour dépréciation sur stocks et en cours Prov - pour dépréciation sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations				
III PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	0	0	0	0
Dont dotations et reprises	• d'exploitat°		0	
	• financières			
	• exception.			



54 226

9

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Total: 1 213	
D'Exploitation	1 213	
Financières	0	
Exceptionnelles	0	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Total:	0
D'Exploitation		0
Financières		0
Exceptionnelles		0

10

VENTILATION DES PRODUITS

14 422 174

	31/12/2019	31/12/2020
Produits activités Annexes	0	0
Abonnements - Cotisations des adhérents	17 460	22 381
Legs	1 149 537	3 173 084
Dons Non affectés	15 578	3 813
Dons affectés	1 361 924	9 316 451
Dons Frais non remboursés	0	0
Subventions	622 969	939 906
Report dons manuels antérieurs	328 110	326 791
Report legs antérieurs	578 478	639 275
Report subventions antérieures	0	0
Reprise / Provisions	0	0
S/TOTAL : PRODUITS D'EXPLOITATION	4 074 055	14 421 701
Produits Financiers	699	473
Produits Exceptionnels	0	0
TOTAUX	4 074 754	14 422 174

10 b

AUTRES INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le montant comptabilisé au cours de l'exercice 2020 au titre du contrôle des comptes effectué par notre Commissaire aux Comptes s'élève à : 9.420 € TTC.

11

FONDS DEDIES

VENTILATION DES FONDS DEDIES	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources dédiées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Engagements à réaliser sur subventions affectées	21 100	-500	199 825	220 425
- dont subvention CD92				0
- dont subv. dédiées Ecoles d'Arménie	1 100	(500)		600
- dont subv. Ecole Shushi (EPYM)	20 000			20 000
- dont subventions Soutien à l'Artsakh			185 760	185 760
- dont subv. dédiées actions diverses			14 065	14 065
Engagements à réaliser sur legs affectés	598 275	-555 921	2 668 239	2 710 593
- dont legs reportés			1 422 660	1 422 660
- dont Legs Mozian (EPYM)	49 304	(6 950)		42 354
Engagements à réaliser sur les dons manuels affectés :	346 691	-199 391	2 430 419	2 577 719
- dont Phonéthon	136 166	(136 166)	767 866	767 866
- dont Ecoles d'Arménie	6 950	(3 543)	158 640	162 047
- dont Ecole Shushi (EPYM)	21 000			21 000
- dont Soutien à l'Artsakh			1 397 493	1 397 493
- dont Autres dédiés	182 575	(59 682)	106 420	229 313
TOTAUX	966 066	-755 812	5 298 483	5 508 737

12

ELEMENTS ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

L'évolution de la pandémie de COVID-19 et les suites de la guerre imposée au Karabagh par la coalition turco-azérie rendent l'avenir incertain et nécessitent une aide accrue.

L'aide alimentaire aux réfugiés du Karabagh, commencée dès novembre 2020, va se poursuivre au moins jusqu'à fin mai 2021. Elle est financée notamment par les subventions des collectivités locales reçues dès la fin 2020 en soutien au Karabagh.

Ainsi, sur les 310 K€ reçus en 2020, 125 K€ ont été transférés en Arménie fin 2020. Le solde est reporté sur 2021 et vient s'ajouter aux subventions (autour de 300 K€) qui continuent d'arriver dans ces premiers mois de 2021.

S'ajoute également une subvention à recevoir de 200 000 € du Ministère des Affaires Etrangères français, qui viendra alimenter ce fonds d'aide.

Pour ce qui est des dons privés reçus fin 2020 en soutien au Karabagh, une grande partie a été transférée au Fonds Hayastan qui va lancer dès le printemps 2021 un grand plan de reconstruction de logements pour les réfugiés de retour au Karabagh. Le Fonds Arménien de France a conservé 1.5 million d'euros pour réaliser directement des programmes en faveur du Karabagh et de ses réfugiés.

Suite à l'explosion du port de Beyrouth, l'aide aux Arméniens du Liban va se poursuivre sous la forme d'une participation aux salaires des enseignants.

Parallèlement à ces projets nés d'événements dramatiques, le Fonds Arménien de France poursuit ses activités traditionnelles :

- Le nouveau Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine confirme l'engagement de son prédécesseur sur le programme agro-pastoral du Tavush et renouvelle pour la 13^e année consécutive la subvention de 500 000 € du Département.

- Le Phonéthon aura lieu comme d'habitude en novembre, en présentiel ou à domicile grâce aux outils numériques à présent parfaitement maîtrisés. Le Fonds Arménien de France espère que les nouveaux donateurs sensibilisés pendant la guerre du Karabagh au devenir des Arméniens renouvelleront leur contribution en 2021.

13

AUTRES INFORMATIONS

- Informations sur les Dirigeants : Les dirigeants de l'association n'ont perçu aucune rémunération au titre de 2020 et sont des bénévoles.
- Engagement en matière de pensions et retraite : NS
- Engagements financiers : les legs en cours, c'est-à-dire acceptés par le Conseil d'Administration, ne font pas l'objet d'une information dans la présente annexe à défaut de données suffisamment précises quant aux sommes dont l'association sera finalement bénéficiaire, et quant à leur échéance.
- Autres engagements : Privilège du prêteur de deniers de 170.000€ (montant garanti à l'origine, dans la limite de la créance restant due).
- L'effectif moyen en 2020 s'élève à 3.

14

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - COMPTE EMPLOI RESSOURCES ..

Voir Tableaux joints



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		2019	
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 515 728	12 515 728		
1.1 Cotisations sans contrepartie	22 381	22 381		
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	9 320 263	9 320 263		
- Legs, donations et assurances-vie	3 173 084	3 173 084		
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	473	-		
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	473			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	939 906			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	966 066	966 066		
TOTAL	14 422 174	13 481 794	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	8 232 864	7 710 126		
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	51 860	51 860		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	8 181 004	7 658 266		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	172 755	127 086		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	127 086	127 086		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	45 669			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	316 322	127 086		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-			
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	-			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 508 736	5 508 736		
TOTAL	14 230 676	13 473 033		
EXCEDENT OU DEFICIT	191 498	8 761	-	-



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	153 125			
Bénévolat	21 939			
Prestations en nature				
Dons en nature	131 186			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	153 125			
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	153 125			
Réalisées en France	153 125			
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	153 125			



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT (CHARGES)
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													-
Variation de stock													-
Autres achats et charges externes	-				77 064		169 591						246 655
Aides financières	50 000			8 181 004									8 231 004
Impôts, taxes et versement assimilés	1 860												4 317
Salaires et traitements	-				34 818	34 118	97 696						166 632
Charges sociales	0				12 528	11 551	41 696						65 775
Dotations aux amortissements et dépréciations	-				1 742		3 146						4 888
Dotations aux provisions	-												-
Reports en fonds dédiés	-									5 508 736			5 508 736
Autres charges	-						49						49
Charges financières	-				934		1 686						2 621
Charges exceptionnelles	-												-
Participations des salariés aux résultats													-
Impôt sur les bénéfices													-
TOTAL ...	51 860	-	-	8 181 004	127 086	45 669	316 322	-	-	5 508 736	-	-	14 230 676

BCR = 14 230 676



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	7 710 126		1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 515 728	
1.1 Réalisées en France	-		1.1 Cotisations sans contrepartie	22 381	
- Actions réalisées par l'organisme	51 860		1.2 Dons, legs et mécénats	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-		- Dons manuels	9 320 263	
1.2 Réalisées à l'étranger	-		- Legs, donations et assurances-vie	3 173 084	
- Actions réalisées par l'organisme	-		- Mécénats	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	7 658 266		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	127 086				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	127 085,74				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	127 086				
TOTAL DES EMPLOIS	7 964 297		TOTAL DES RESSOURCES	12 515 728	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 508 736		3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	966 066	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	8 761		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	
TOTAL	13 481 794		TOTAL	13 481 794	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	244 091	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	8 761	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	252 852	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	153 125		Bénévolat	153 125	
Réalisées en France	153 125		Prestations en nature	21 939	
Réalisées à l'étranger	-		Dons en nature	131 186	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	153 125		TOTAL	153 125	



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - (CER)

EMPLOIS	Emplois 2019	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019
V02.90420		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 570 423,46	1 947 454,76
1.1. Réalisées en France		
- Actions réalisées directement	0,00	0,00
- Versements à d'autres organismes agissant en France	59 004,00	59 004,00
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement	199 534,26	199 534,26
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 311 885,20	1 688 916,50
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	277 129,34	277 129,34
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
- Coûts directs de collecte Phonéthon	130 317,82	130 317,82
- Coûts indirects de traitement des dons Phonéthon	146 811,52	146 811,52
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	282 345,42	248 609,24
		2 473 193,34
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	3 129 898,22	
II - Dotation aux provisions	-	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	966 066,00	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	0,00	
V - Total général	4 095 964,22	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0,00
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0,00
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 473 193,34
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total	0,00	



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - (CER)		
RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
<i>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</i>	V02.90420	265 301,87
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	2 511 460,73	2 511 460,73
1.1. Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	122 176,06	122 176,06
- Dons manuels affectés	258 488,50	258 488,50
- Legs et autres libéralités non affectés	266 341,64	266 341,64
- Legs et autres libéralités affectés	899 695,42	899 695,42
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Dons affectés issus du Phonéthon	964 759,11	964 759,11
2 - AUTRES FONDS PRIVES	0,00	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	622 968,70	
4 - AUTRES PRODUITS	33 736,18	
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	3 168 165,61	
II - Reprise des provisions	0,00	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	906 588,09	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-59 477,91
V - Insuffisance de ressources de l'exercice	21 210,52	
VI - Total général	4 095 964,22	2 451 982,82
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 473 193,34
<i>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</i>		244 091,35
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	0,00	

